



AVIS AUX MEMBRES

N° 2011 – 031

22 mars 2011

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Ventana Gold Corp. (VEN) Acquisition

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Ventana Gold Corp. (« Ventana ») et AUX Canada Acquisition Inc. (« AUX ») ont annoncé le 16 mars 2011 que AUX a acquis approximativement 96,7% des actions émises et en circulation de Ventana, sur une base diluée, en vertu de l'offre d'AUX d'acquérir toutes les actions ordinaires en circulation de Ventana, autres que celles détenues par AUX et ses affiliés et associés, à un prix en espèces de 13,06\$CA par action ordinaire. De ce fait, AUX est en droit d'acquérir toutes les actions restantes de Ventana, et ils ont l'intention de poursuivre cette acquisition obligatoire dès que possible.

Les actions ordinaires de Ventana seront retirées de la cote à la Bourse de Toronto à la fermeture du marché le 25 mars 2011.

Ventana Gold Corp. (VEN)

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Ventana seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le 28 mars 2011**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **VEN deviendra VEN1**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**

- **MULTIPLICATEUR :** **100**
- **PRIX DE LEVÉE :** **Inchangés**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** **1 306,00 \$CA**
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** **Les limites de position et de levée resteront inchangées à 75 000 contrats**
- **CUSIP :** **NOTACUSIP**

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter l'acquisition et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options VEN seront transférées à la classe d'options VEN1 qui constitue le nouveau livrable. Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

| Ventana Gold Corp. | | |
|---------------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------|
| Prix de levée actuels | Symbole de la classe actuel | Nouveau symbole de la classe après l'acquisition |
| 6,00 \$ | VEN | VEN1 |
| 7,00 \$ | VEN | VEN1 |
| 8,00 \$ | VEN | VEN1 |
| 9,00 \$ | VEN | VEN1 |
| 10,00 \$ | VEN | VEN1 |
| 11,00 \$ | VEN | VEN1 |
| 12,00 \$ | VEN | VEN1 |
| 13,00 \$ | VEN | VEN1 |

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation